



MAIZIÈRES-LA-GRANDE-PAROISSE



SEPTEMBRE 1716 - MORT APRÈS UNE MORSURE DE LOUP

*Le 23 dud mois a été Inhumé au
Cimetiere dudit lieu Jean merat agé de
22 ans mordu a la Joue d'un Loup
Enragé aux granges et Est mort après
Avoir Eté Confessé de Son mal*



Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Maizières-la-Grande-Paroisse, 1711-1722, vue 46/70



1716 - DÉCÈS DU CURÉ



*Le 30e et dernier Jour de decembre
a Esté Inhumé en L'Eglise de
St Denis de Mézières La grande Paroisse
Messire Thomas de Belleville Curé Prieur
de Laditte Paroisse après avoir Recu les
Sacremens d'Eucharistie Celui d'Extremonction
par Les mains de Mr Le Curé de pars et
en Presence des Soussignez*

Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Maizières-la-Grande-Paroisse, 1711-1722, vues 40 et 43/70



1718 - MARIAGE CONTRARIÉ

*Mardi 27 May apres la
publication de bans dufuture mariage
de Louis Cantoy fils de Jean Cantoy
et de Marie Gauthier de Nicole
mari fille majeure de feu gabriel mari
ces parents gouch les parents inere et
que Lopdit son as été Lues par l'entente
de L'officialité et condamné L'an en sonat
oprotque aux depens se souligné frere prieur
Cure de N de mit de mel ider apres aux
le contentement du dit Louis Cantoy et
de nicolle mari Les ay conioint en mariage
et leur ay donné la benediction nuptiale
presence de fermoins qui ont signé avec
moy Jirmiz, Gillouet, Ruyllapre gouch
L'aujour d'aujourd'hui Louis Cantoy
Denet et J. n. de la Roche J. n. de la Roche*

Ce Jourd'huy 27 May après La publication de bans du future Mariage de **Louis Canlay** fils de françois Canlay et de mâtie guillot et de **nicolle merat** fille maieure de feu gabriel merat et pereste gouet Les père et mère et que **Loposition a esté Levé par Sentence** de Lofficialité et condamné Jean charonat oposant aux depens, ie soussigné pretre prier Curé de St denis de Meziere après avoir recu le consentement du dit Louis Canlé et de nicolle merat Les ay conionts en mariage et Leur ay donné la benediction nuptialle presence de tesmoins qui ont signé avec moy

Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Maizières-la-Grande-Paroisse, 1711-1722, vue 56/70



DÉROGATION POUR LE CARÊME DE 1735

Ordonnance du 19 février 1735

Permission aux gens de guerre d'user de la viande en carême

L'évêque a étudié la demande des officiers de l'armée qui sont en quartiers d'hiver à Maizières-la-Grande-Paroisse et aux environs, de manger de la viande pendant le prochain carême.

« *Eu égard à la cherté et la rareté des denrées* », cette permission leur est accordée. Ils pourront manger de la **viande et des œufs** quatre jours par semaine, **les dimanches, lundis, mardis et jeudis**.

Cette ordonnance sera valable dans tout le diocèse.



Relevé par Véronique FREMIET MATTEI

Source : AD Aube G62

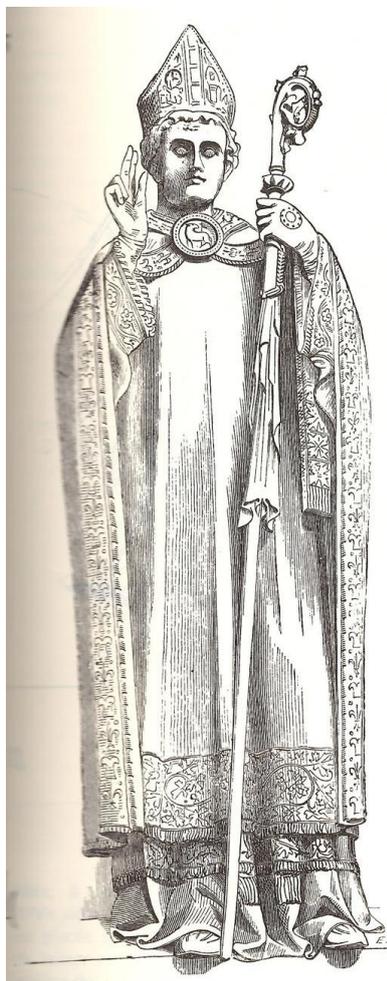


1744 - VISITE DE L'ÉVÊQUE ET CONFIRMATIONS

Le 2 juillet 1744 l'évêque de Troyes se déplace jusqu'à Maizières où il donne le sacrement de confirmation à 337 personnes.

Juillet 1744

*Le deuxième jour dud mois et an mgr L'illustrissime
Et Reverendissime Père en Dieu **Mathias Poncet de
La Riviere Evêque de Troye a fait Sa premiere
visite en cette Eglise** et a ensuite donné Le Sacrement
de Confirmation a trois Cent trente sept personnes
de cette Paroisse dont Les noms sont écrits a la fin du
present Registre. Ont assisté a La Ceremonie mr.
De la Galissonniere vicaire general, mr Bear
aumônier de mgr L'Eveque, mrs Michelot
Curé de Mery, Sorin Curé de Chatres, Choiselat
Curé de St oulph, mrs Les Prieurs Chatelain Prieur
Curé d'origny, Duverger Prieur Curé d'Etelles.*



LISTE DES CONFIRMÉS

Noms et surnoms des personnes qui ont
 été confirmés dans cette Eglise Le 2. juillet 1744

Hommes	Femmes
Jean Baptiste Charonnat	Jacques Gayon
Valentin Bretteux	Claude Millet
Jean évêq	Charles Millet
Jacques e Merat	François Collet
Pierre Regnault	Charles Collet
Antoine Charlot	Nicolas Millet
Jean Dumay	André Jompey
Edme e Millet	Nicolas Joly
Jerome Colin	Dme Joly
Claude Collet	Nicolas Millet
Antoine Chalons	François Millet
Pierre vade	Claude vacher
Michel Bezançon	Anne Dalat
Marie Guinaud	Anne Guillot
Mathieu Groux	Barbe Bayen
Marie Catharine Fevre	Françoise Dalichamps
Barbe Charonnat	Agnes Prost
Jeanne Rajot	Helene e Millet
Marie Jeanne Joly	Helene Chalons
Anne Joly	Jeanne Canlay
Angelique Millet	Jeanne Millet
Agathe Hubert	Jeanne Bourdault
Agnes e Hautereau	Jeanne Fevre
Agathe Canlay	Jacqueline Renaudin
Angelique Millet f. de nic joly	Jeanne Bourgeois
Anne Renaudin	Louise Hubert

Les Filles qui ont Communiees

Anne et Maillot
 Jeanne Gouët
 Helene Kestore
 Marie Herluison
 Anne Lemerantienne Chalons
 Anne Fanlay
 Antoinette Gayon
 Anne Ferre
 Anne Elizabeth et Millet
 Anne Forgeot
 Berthe Petit
 Ceile Millet
 Claire Petit
 Claire Rose
 Claire Charonnet
 Catherine Ferre
 Claude Petit
 Catherine Bourdault
 Catherine Gayon
 Catherine Petit
 Catherine Millet
 Catherine Guillot
 Edmee Choiselet
 Edmee Rose
 Elizabeth Chevalier
 Elizabeth Fanlay
 Genevieve Payer
 Helene Vode
 Ligne
 Jeanne Ferre
 Jeanne Gobin

Jeanne Lestochie et Millet
 Louise Payer
 Marie et Bisvin
 Marie Anne Cholet
 Marie Anne Doust
 Marie Fourme
 Marie Anne Fourme
 Marie Anne Payer
 Marie Magdelaine Ferre
 Marie Dougn
 Marie Ursule Fanlay
 Marie Louise Millet
 Marie Millet
 Marie Fournier
 Marie Pharoquet
 Marie Edmee Folin
 Marie Anne Duna
 Marie Anne Folin
 Marguerite Bisvin
 Marie Millet
 Marie Anne Gouët
 Marie Jeanne Gouët
 Marie Goly
 Magdelaine Sauvage
 Nicole Folin
 Nicole Fanlay
 Rene Manjon
 Veronique Charlot
~~Anne Richomme~~
~~Anne Richomme~~
 Anne Percolat
 Jeanne Robin

61.

Les Garçons non Communiees

Laurent Goly
 Bonaventure Goly
 Jean Baptiste Petit
 Louis Petit
 Edmee Luce Gouët
 Edmee Bonaventure Herluison
 Jean Foucault

Simon Charles Foucault
 Antoine Bourdault
 Andre Forgeot
 Alexis Manuel
 Antoine Petit
 Barthelme Charlot
 Benoit Forgeot

Charles Pajot
 Claude Charonnat
 Clément Ferré
 Claude Goly
 Claude Goly
 Claude Millet
 Claude Charonnat
 Etienne Tophe et Nicolas Rodé
 Charles Rose
 Charles Philippou
 Charles Canlay
 Charles Millet
 Claude Fournier
 Charles Millet
 Charles Ferré
 Claude Canlay
 Charles Millet
 Denis Martin
 Denis Petit
 Denis Guillaume
 Denis Rose
 Denis Billoit
 Denis Millet
 Edme Fournier
 Edme Colin
 Edme Millet
 Edme Aubert
 Edme Forgeat
 Etienne Duchat
 François Merat
 Hubert Aubert
 Jean Pajot
 Jean Policarpe Goly
 Jean Guillaume
 Jean Canlay
 Jean Forgeat
 Jean Gouys
 Jean Gabriel Millet
 Jacques Millet

Jean Goly
 Jean Baptiste Michel Demi efme G
 Jean Baptiste Baryon
 Jacques Fournier
 Jacques Goly
 Jean Baptiste Millet
 Jacques Petit
 Jean Debarte
 Jacques Goly
 Jean Millet
 Jean Baptiste Menue
 Louis Canlay
 Laurent Mémé
 Louis Goly
 Laurent Millet
 Louis Solé
 Louis Rose
 Louis Chesalix
 Louis Boivin
 Nicolas Charonnat
 Nicolas - fils naturel d'Edme Lyon
 Nicolas Merat
 Nicolas Renaudin
 Nicolas Chenet
 Nicolas Guet
 Pierre Guillaume
 Pierre Fournier
 Claude Fournier
 Paul Michard
 Pierre Millet
 Paul Dumal
 Pierre Canlay
 Pierre Charbonneau
 Paul Ferré
 Pierre Philippou
 Paul Baryon
 Pierre Rose
 Toussaint Petit
 Michel Demi Charbonneau

Les filles non communies.

e Marie magdelene Joly
e Catherine Petel

e Marie Gruyer
e Marie e Antoinette Gruyer
Syre Herluison
Claire Chesalier
anne Gruyer
anne millet
anne millet
anne Pagny
anne Collet
anne Philippou

Barbe millet
Barbe millet
Barbeournier
Catherine Benard
Catherine forgeot
Catherine Joffelin
Catherine Jave
Catherine forgeot
Catherine Gruyer
Elisabethe Dulmas
Elisabetheournier
Elisabethe Jave
Elisabethe Cantay
Elisabethe niore

Genevieve Herou
Helene forgeot
Heleneournier
Helene Herluison
Helene millet
Helene Benard
Helene Chesalier
Julienneournier
Jeanne Joly

69

e Marie Phenent
e Marguerite e Millet
e Marie Charonnat
e Marie Jeanne Chesalier
e Mathie Colin
e Marie Louise forgeot
e Marie Louise Joly
e Marie Anne Chambillon
e Marie Louise forgeot
Marguerite Cantay
e Marie Anne Charonnat
e Marie Therese Gouet

e Marie Louise Joly
e Marie Magdelene Millet
Marie Pagny
Marie Magdelene Boivin
Marie Marguerite Jacob
Marie Petit
Marie Jolie
Marie Magdelene Jave
Marie Sebastienne forgeot
Marie Jave
Marie Anne millet
Marie Anne Boivin
Marie Anne Floret
Marie Magdelene Rodé
Magdelene Pagny
Marie Magdelene Potant
Marie Oudin
Nicole Chantrean
Nicole Dumesnil
Marie Rose Joly
Syre Bourdault
Veronique Herou

337. confirmé le 2 juillet 1744



1820 - PAS DE SÉPULTURE CHRÉTIENNE...

Le curé de Maizières refuse de procéder aux obsèques du maire et de le faire enterrer au cimetière. La population s'indigne.

Nous apprenons, et c'est avec une conviction malheureusement trop certaine que nous l'annonçons à nos lecteurs, qu'il y a peu de jours, le sieur N. Maître, domicilié à Maizières-lès-Granges, arrondissement de Nogent, depuis 50 ans et âgé de 80, ayant toujours joui de la réputation d'un honnête citoyen, fut frappé d'apoplexie et mourut subitement. Sa famille se disposait à lui rendre les honneurs de la sépulture, lorsque M. Bayle de Poussey, prêtre-desservant de cette commune, refusa formellement l'entrée de l'église et la sépulture chrétienne. Ce fut en vain que cette famille désolée appela l'autorité du Maire; celui-ci, est le régisseur des biens du prêtre, l'adjoind en est le fermier, cependant ils prirent part au mécontentement général; mais pouvaient-ils agir sans l'ordre et contre l'ordre d'un maître?

Le cadavre est resté plus de deux jours sans sépulture, enfin la famille désolée s'est vu réduite à le faire enterrer dans la plaine.

Quelles étaient donc les raisons de M. Bayle de Poussey, pour refuser la sépulture à un citoyen dont les mœurs ont toujours été pures et la conduite exemplaire? Il n'avait communiqué qu'une fois en sa vie!... et cette supposition le rend indigne de la sépulture chrétienne!... Ah! M. Bayle de Poussey, cet homme avait reçu le baptême et s'est toujours senti de sa purification, il vivait dans la communion des fidèles, et assurément il avait moins de reproches à se faire qu'un prêtre qui visite souvent la capitale, qui revient avec des femmes anglaises déguisées, qui les promène sur des litières scandaleuses et qui se rend la fable de son canton, qu'un prêtre enfin méprisé de ses confrères, et qu'il ne vous sera pas difficile de juger.

L'indignation est à son comble dans la commune de Maizières; mais on assure que sur la plainte des habitants, M. le Procureur du Roi, près le tribunal de Nogent, a enjoint à le Maire de faire exhumer le cadavre pour le rendre à la tombe de ses pères, dont les manes ont frémi d'horreur.

Tous les prêtres du canton avouent librement leur indignation; on dit même que M. le Curé de Romilly a voulu envoyer son vicaire pour faire enterrer le cadavre, mais le vicaire n'a pas osé affronter M. Bayle de Poussey, qui ne peut trouver mauvais l'application du précepte de *Saint Paul*: *Peccantes Presbyteros coram omnibus argue.*



1902 - L'ÉCOLE DES FILLES DEVIENT LAÏQUE

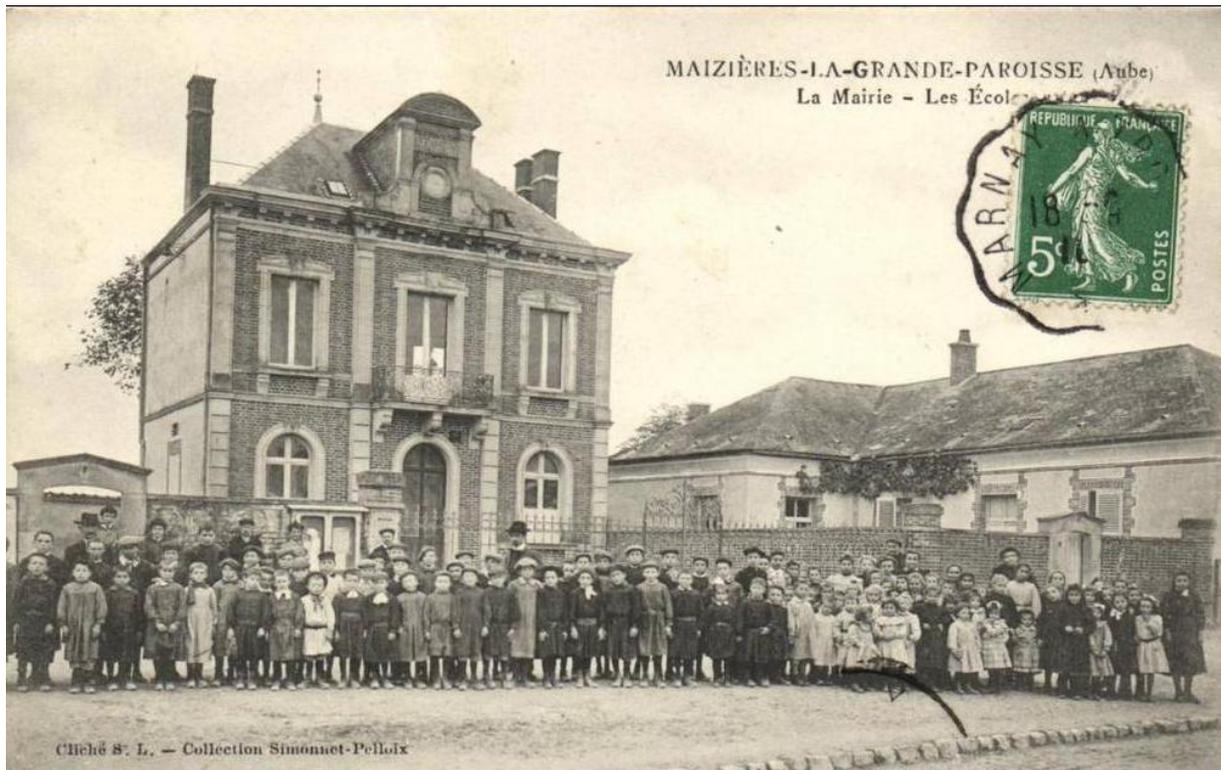
Nous avons annoncé dernièrement que l'école de filles de Maizières-la-Grande-Paroisse venait d'être laïcisée.

A la suite de cette laïcisation, M. le Maire de Maizières et son adjoint ont envoyé leurs démissions à M. le Préfet de l'Aube.

La nouvelle institutrice de la commune ainsi que son adjointe ont été installées à l'école communale laïque lundi, par le premier conseiller municipal, faisant fonction de maire; il était accompagné de M. le docteur Laurent, délégué cantonal.

Plus de trente élèves assistaient à l'ouverture de la première classe; ce nombre sera bientôt dépassé.

Les quelques difficultés qu'il y avait eues au début sont aplanies et les esprits sont apaisés.



Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Relire la Presse locale, L'Écho nogentais, 17/04/1902, vue 3/4

Photo : [Mairie de Maizières-la-Grande-Paroisse et sa commune \(10510\) \(annuaire-mairie.fr\)](#)